

## LES PARENTS ÉDUCATEURS

### Trois Conférences

(SUITE ET FIN DE L'ARTICLE DU 14 SÉTEMBRE)

Le 7 août, à l'*Emancipation*, quartier de Grenelle. — Même sale et mêmes impressions qu'à la *Coopération des Idées*. Public des Universités populaires (1), c'est à dire des marchands et des ouvriers instruits, curieux, capables de suivre une discussion et d'y prendre part.

« La même objection m'est faite qu'à l'autre sale. Mais en voici une nouvelle.

— « Vous dites que les parents doivent faire l'éducation des enfants. Mais voyez les faits, interrogez l'histoire. Qui a fait jusqu'ici l'éducation sociale? Ce n'est pas la famille, ce n'est même pas l'école. Ce sont les syndicats, les coopératives, les mutuelles, les organisations socialistes. L'école et la famille se seraient endormies dans la routine, et aujourd'hui encore ce n'est pas d'elles que viendra le progrès.

— Tout come vous, je désire de profondes réformes sociales. Et pour les rendre possibles et durables, je crois qu'une bonne éducation familiale est nécessaire à côté de la propagande syndicale et sociale. Supposez, en effet, le jour venu où triomferont les doctrines socialistes. Quel avenir attend ces doctrines si elles ne rencontrent devant elles, pour les appliquer et les perfectionner, que des alcooliques, des débauchés, des paresseux et... des égoïstes?... Mais si les parents ont bien élevé les enfants, s'ils en ont fait des homes laborieux et bons, justes et tempérants, alors un avenir splendide est promis à la cité future, car pour vivifier des lois justes, elle aura trouvé devant elle des âmes justes. Que les syndicats continuent leur œuvre sociale et que la famille fasse son œuvre d'éducation : cete marche parallèle seule assurera le succès définitif de la justice.

— C'est vrai, c'est vrai, disent les auditeurs.

Ici mon journal est trop long pour tout reproduire. On m'a posé la question suivante :

« Faut-il apprendre la révolte aus enfants? » — Après divers échanges de vues, la conclusion suivante est adoptée :

« Oui, la révolte contre l'injustice, mais non la révolte brutale, haineuze et violente; cete qui s'exprimerait en ces termes : « Vous avez été injuste à mon égard, vous m'avez fait mal. Je ne me vengerais pas, mais je vous empêcherai, si je peux, de recommencer et de faire à d'autres ce que vous m'avez fait. »

« Une heure de discussion courtoize et amicale, come l'autre soir.

8 août. — A la *Semille*, quartier Ménilmontant.

Ici encore je me vois forcé d'écourter. Une question délicate m'est posée : « Ceus qui ne peuvent pas bien élever des enfants doivent-ils en avoir? » L'auteur même de la question donne sa réponse très franche et très sensee. D'autres auditeurs expriment leur sentiment. On discute avec une sincérité et une honêteté absolues certains sujets que les hypocrites et les insincères

(1). Des U. P. et non des R. P., come le dit une malencontreuze coquille. Chacun s'écriera : Ce n'est pas la même chose!

trouveraient scabreus. A la fin, je résume l'opinion jénérale en disant :

« Oui, mieus vaut avoir peu d'enfants et en faire des êtres sains de corps et d'esprit que d'en avoir pluzieurs qui soient chétifs et vicieus. Mais, d'un autre côté, il serait souhaitable que le vœu de la nature — qui est de prospérer — pût être suivi sans domaje pour les enfants. Nous en arrivons donc à la même conclusion, déjà formulée à propos d'autres idées : il faudrait un état social tel qu'une famille nombreuze n'y soit pas un malheur. Toujours la réforme sociale à côté de la réforme morale. »

Sur un dernier point, je copie textuèlement les notes de mon carnet.

« Un interlocuteur :

« Vous venez de dire vrai : On a bien besoin d'apprendre à élever les enfants. Vous même, Monsieur le conférencier, puisque vous nous invitez à discuter, laissez-moi vous dire : vous auriez besoin de chanjer depuis A jusqu'à Z, tout ce que vous venez de nous expozer.

— Voulez-vous me dire en quoi vous trouvez ma doctrine fausse?

— Voici. Vous faites repozer l'éducation sur l'obéissance. Or, je considère que c'est là un attentat contre la liberté de l'enfant. Pour moi, j'ai un fils, j'aime mieus qu'il devienne un bandit et un assassin plutôt que de lui comander quoi que ce soit.

— Vos propres paroles me prouvent que vous ne voudriez pour rien au monde que votre fils devint un bandit et un assassin. Pourquoi donc, Monsieur, tenez-vous tant que cela à respecter la liberté d'un enfant?

— Parce que tout enfant a droit au respect de sa personnalité.

— Ne reconaissez-vous pas le même droit aus personnes adultes?

— Parfaitement. Le droit est le même pour tous.

— Pensez-vous que votre fils ne violerait pas le droit d'autrui s'il devenait un bandit et un assassin? Respecterait-il en ce cas la personnalité d'autrui?

— Je m'y prendrai si bien que, lorsqu'il aura dis à douze ans, il ne sentira nul besoin d'assassiner, ni même de faire du mal à persone.

— Ah! Vous voyez bien! vous ne voulez pas en réalité que votre enfant devienne un assassin. Mais dites moi : Coment vous y prendrez-vous pour arriver au résultat désiré?

— En faisant contracter à l'enfant des habitudes tèles que, l'âge de raison venu, il n'ait qu'à suivre sa pente pour être

auditeurs échanjent leurs idées; et il arrive quelquefois que les uns et les autres font come un nouvel examen de leurs opinions, et s'en retournent avec des pensées autres que cèles qu'ils avaient en entrant. »

« Sur ces mots, on se serre les mains avec une franche cordialité, et pluzieurs auditeurs viennent m'accompagner jusqu'à l'omnibus. »

BIDART.

P. S. — Je prie les membres des cerceles de P. E. de la *Coopération des Idées*, de l'*Emancipation* et de la *Semille*, de nous amener beaucoup d'adhérents. L'œuvre exige l'acsion ardente, persévérante, continue.

B.

8 août. — A la *Semaille*, quartier Méné-

montant.  
Ici encore je me vois forcé d'écourter. Une question délicate m'est posée: « Ceux qui ne peuvent pas bien élever des enfants doivent-ils en avoir? » L'auteur même de la question donne sa réponse très franchement et très sennée. D'autres auditeurs expriment leur sentiment. On discute avec une sincérité et une honnêteté absolue certains sujets que les hypocrites et les insincères

(1). Des U. P. et non des R. P., come le dit une malencontreuze coquille. Chacun s'écriera: Ce n'est pas la même chose!

trouveraient scabreus. A la fin, je résume l'opinion jénérale en disant:

« Oui, mieus vaut avoir peu d'enfants et en faire des êtres sains de corps et d'esprit que d'en avoir pluzieurs qui soient chétifs et vicieus. Mais, d'un autre côté, il serait souhaitable que le vœu de la nature — qui est de prospérer — pût être suivi sans domaje pour les enfants. Nous en arrivons donc à la même conclusion, déjà formulée à propôs d'autres idées: il faudrait un état social tel qu'une famille nombreuze n'y soit pas un malheur. Toujours la réforme sociale à côté de la réforme morale. »

Sur un dernier point, je copie textuellement les notes de mon carnet.

« Un interlocuteur:

« Vous venez de dire vrai: On a bien bezoin d'apprendre à élever les enfants. Vous même, Monsieur le conférencier, puisque vous nous invitez à discuter, laissez-moi vous dire: vous auriez bezoin de chanjer depuis A jusqu'à Z, tout ce que vous venez de nous expozer.

— Voulez-vous me dire en quoi vous trouvez ma doctrine fausse?

— Voici. Vous faites repozer l'éducation sur l'obéissance. Or, je considère que c'est là un atentat contre la liberté de l'enfant. Pour moi, j'ai un fils, j'aime mieus qu'il devienne un bandit et un assassin plutôt que de lui comander quoi que ce soit.

— Vos propres paroles me prouvent que vous ne voudriez pour rien au monde que votre fils devint un bandit et un assassin. Pourquoi donc, Monsieur, tenez-vous tant que cela à respecter la liberté d'un enfant?

— Parce que tout enfant a droit au respect de sa personnalité.

— Ne reconaissez-vous pas le même droit aux personnes adultes?

— Parfaitement. Le droit est le même pour tous.

— Pensez-vous que votre fils ne violerait pas le droit d'autrui s'il devenait un bandit et un assassin? Respecterait-il en ce cas la personnalité d'autrui?

— Je m'y prendrai si bien que, lorsqu'il aura dis à douze ans, il ne sentira nul bezoin d'assassiner, ni même de faire du mal à persone.

— Ah! Vous voyez bien! vous ne voulez pas en réalité que votre enfant devienne un assassin. Mais dites moi: Coment vous y prendrez-vous pour arriver au résultat désiré?

— En faizant contracter à l'enfant des habitudes tèles que, l'âge de raison venu, il n'ait qu'à suivre sa pente pour être bon.

— Mais voyez, monsieur, en lui faizant prendre des habitudes, vous le réduisez à faire des actions conformes à vos désirs, contraires parfois à ses instincts naturels. Vous faites acte d'autorité. Vous le pliez à l'obéissance.

— Ce n'est pas la même choze.

— Mais si, mais si, font les voisins en souriant.

— C'est le comandement sur les actes inconscients au lieu du comandement sur les actes conscients... Mais avez-vous oublié, Monsieur, ce que je dizais tout à l'heure? « L'obéissance n'est que le moyen et un moyen temporaire, la volonté personèle guidée par l'esprit de justice est le but. Nous ne serons pas toujours là pour dirijer notre enfant. Et fussions-nous immortels, nous devrions encore nous éfacer devant sa conscience éclairée. Un jour, il sera citoyen, chef de famille; il sera notre égal, puisqu'il est une créature humaine. Aussi ne devons-nous jamais lui dire: « Fais cela parce que je le veus », mais: « Fais cela parce que c'est juste. » Nous lui donons par cete parole même l'exemple de la justice, puisque nous ne le traitons pas come une choze nous appartenant. » Voilà, Monsieur, ce que j'ai dit; n'est-ce pas là, précizement, le respect de sa liberté, mais de la vraie liberté, cèle qui est éclairée par la conscience.

— Je n'ai pas entendu ces paroles tout à l'heure.

— Il les a dites, il les a dites », s'écrient encore les auditeurs.

— Si je vous ai parlé ainsi, Monsieur, c'est que souvent on incline l'enfant à la servilité devant le mal triomfant. Ainsi, quand j'allais à l'école, on me faizait admirer Napoléon 1<sup>er</sup>. Or, Napoléon est le plus grand des criminels: par son ambicion, sans scrupule, il a fait mourir trois milions de Français et cinq milions d'Européens. Tout l'enseignement de l'histoire à l'école est à refondre dans le sens du respect de l'home.

— Vous alez voir, Monsieur, come nous sommes d'accord. Pas plus tard qu'hier, le Congrès des Amicales d'instituteurs a adopté une mocion dizant que l'enseignement historique doit prendre pour fondement la vérité et pour guide la justice. Et qu'est-ce la justice, en histoire, si ce n'est le respect des gouvernés par les gouvernants et le respect du droit de toutes les nations par chaque nation? Croyez-moi, Monsieur, l'école enseigne, de jour en jour, plus de justice. C'est avec joie que vous entendriez certaines des leçons d'histoire et de morale sociale qu'on y done... »

« Là dessus on a discuté encore un quart d'heure courtoizement, amicalement, come des esprits respectueus, les uns de la sincérité des autres. Finalement, come nous en étions venus à parler des Universités populaires, mon interlocuteur me dit: « Et savez-vous, Monsieur, ce qui s'y fait de plus beau? C'est qu'au lieu d'un réteur qui parle et s'en va, dédaignant d'écourter ceux qui l'ont écouté, ici conférenciers et

auditeurs échanjent leurs idées; et il arrive quelquefois que les uns et les autres font come un nouvel examen de leurs opinions, et s'en retournent avec des pensées autres que cèles qu'ils avaient en entrant. »

« Sur ces mots, on se serre les mains avec une franchise cordiale, et pluzieurs auditeurs viennent m'accompagner jusqu'à l'omnibus. »

BIDART.

P. S. — Je prie les membres des cercles de P. E. de la *Coopération des Idées*, de l'*Emancipation* et de la *Semaille*, de nous amener beaucoup d'adhérents. L'œuvre exige l'action ardente, persévérante, continue.

B.